

Procès-verbal de la 138<sup>e</sup> assemblée du  
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette  
tenue le jeudi 14 novembre 2019, à 18h00,  
sous la présidence de M. Benoit Valiquette, vice-président

**PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- M. Normand Kevin Aubin
- Mme Heidi Brisson Smith
- Mme Isabelle Harnois
- M. Christian Lebeau-Jacob
- M. Sylvain Riendeau
- M. Benoit Valiquette
- Mme Kathleen Bélanger (par téléphone)
- M. Sébastien Gagné
- Mme Hélène Latendresse
- M. Vincent Motard Côté (par téléphone)
- M. Yvan St-Pierre

**ABSENCES**

- Mme Johanne Lebeuf
- Mme Isabelle Mireault
- Mme Éléonore Douville
- M. Jean-Guy Chartier

**INVITÉS**

- Mme Josianne Lafrance
- M. Dominic Leblanc

**AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE**

- Mme Lorraine Dépelteau

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

M. Benoit Valiquette ouvre la réunion à 18h00. Comme de nouveaux membres sont présents ce soir, M. Valiquette invite les membres à se présenter lors d'un tour de table.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ191114-01	<p>Sur proposition de Mme Hélène Latendresse, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet : Révision ministérielle du programme de techniques administratives.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

Ordre du jour du 14 novembre 2019

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux :
  - De la 136<sup>e</sup> réunion du 30 mai 2019;
  - De la 137<sup>e</sup> réunion du 18 septembre 2019
4. Modifications apportées à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) à la suite de modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)
5. Autorisation de développer l'AEC de perfectionnement *Adaptation technologique du bâtiment agricole*
6. Acquisition de l'AEC *Inspection en bâtiment*
7. Nomination de M. Sylvain Riendeau au conseil d'administration du Centre culturel Desjardins
8. Élections à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement
9. Recommandation d'émission de diplômes;
10. Rapport de la direction du collège;
11. Fermeture projetée des programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0);
12. Divers;
  - Formation sur la gouvernance : jeudi 23 janvier 2020 (à confirmer)
  - Prochaine réunion : le jeudi 13 février 2020
13. Levée de l'assemblée

3. Adoption des procès-verbaux :

3.1. De la 136<sup>e</sup> réunion du 30 mai 2019;

CECJ191114-02	<p>Sur proposition de M. Yvan St-Pierre, dûment appuyée par Mme Hélène Latendresse, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 136<sup>e</sup> réunion tenue le 30 mai 2019 après avoir ajouté au point 8 la phrase suivante : Mme Fiset prend en note les commentaires émis afin de bonifier la structure de la politique.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

Aucun suivi particulier.

3.2 De la 137<sup>e</sup> réunion du 18 septembre 2019;

CECJ191114-03	<p>Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Heidi Brisson Smith, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 136<sup>e</sup> réunion tenue le 18 septembre 2019;</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

Aucun suivi particulier.

4. Modifications apportées à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) à la suite de modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC);

Mme Josianne Lafrance, directrice adjointe, explique que le collège est à réviser sa PIEA. Malgré les travaux qui sont en cours, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) nous oblige à revoir notre PIEA actuelle concernant les incomplets (IN), et donc de ne pas attendre la nouvelle mouture de la PIEA. Selon eux, même s'il ne s'agit que de modifications mineures (enlever le mot permanent), nous accorder un délai supplémentaire ne serait pas équitable envers les autres collèges. La Direction souhaite profiter de l'opportunité pour proposer dès maintenant un nouveau libellé pour les incomplets (IN et IT), qui sera mieux aligné avec le RREC tel que modifié en juillet 2018.

Mme Lafrance, en réponse à une question, confirme que des précisions seront ajoutées à la PIEA pour répondre aux besoins particuliers des programmes, dont soins infirmiers.

**Attendu** l'adoption au comité de révision de la PIEA

**Attendu** l'adoption au comité de gestion pédagogique

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études;

CECJ191114-04	<p>Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu d'adopter les modifications apportées à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) à la suite de modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

5. **Autorisation de développer l'AEC de perfectionnement *Adaptation technologique du bâtiment agricole***

Monsieur Dominic Leblanc, responsable du dossier de la recherche présente le dossier. Il explique que le milieu agricole connaît un développement important sur le plan de l'automatisation, de l'électrification, de l'électronisation et de la robotisation. Afin de demeurer compétitifs et de hausser la productivité, les producteurs sont de plus en plus appelés à utiliser des équipements informatiques, robotiques et électroniques. Ces équipements peuvent à la fois être localisés dans les moyens de transport, comme les tracteurs, dans les champs, dans les serres et dans les bâtiments à animaux.

Le Cégep régional de Lanaudière, via le Service de la formation continue, a souhaité étudier les besoins de formation dans le domaine des technologies de l'entreprise agricole. Une analyse préliminaire de pertinence a permis de confirmer les besoins de formation, particulièrement dans le domaine de la production en bâtiment. Le besoin de formation est exprimé par les entrepreneurs, les ouvriers, les conseillers et les représentants agricoles ainsi que par les enseignants.

Le domaine de la production en bâtiment apparaît pertinent pour déployer une offre de formation, en raison de l'expertise et des installations du collège constituant de Joliette.

L'offre de formation et de perfectionnement dans le milieu des technologies agricoles en bâtiment est actuellement peu développée. Les cours offerts dans le domaine de l'informatique, de l'électronique ou de la robotisation semblent être trop généraux pour le milieu agricole et insuffisamment appliqués à ce domaine.

Le Service de la formation continue, de concert avec le département d'agriculture et le programme *Gestion et technologie d'entreprise agricole*, souhaite donc élaborer un programme de formation créditée, une attestation d'études collégiales de perfectionnement, dans le domaine des technologies agricoles en bâtiment.

**Attendu** l'orientation du plan stratégique visant à augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région, et recruter à l'extérieur de celle-ci ;

**Attendu** l'axe de développement du plan stratégique visant à bonifier l'offre de services et de formation et les faire connaître ;

**Attendu** les démarches d'analyse préliminaire effectuées pour identifier les besoins de formation dans le milieu agricole ;

**Attendu** les besoins exprimés par les acteurs du milieu agricole relativement à une formation de perfectionnement dans le domaine des technologies agricoles ;

**Attendu** les besoins pratiques, concrets et hétérogènes du milieu agricole ;

**Attendu** l'absence d'une offre de formation dans le domaine des technologies agricoles;

**Attendu** que les besoins se situent principalement sur le plan de la production en bâtiment ;

**Attendu** que le département d'agriculture confirme la pertinence d'un projet de formation de spécialisation dans le domaine des technologies agricoles et se montre intéressé à participer à son élaboration ;

**Attendu** l'avis favorable du département d'agriculture ;

**Attendu** l'avis favorable du comité de programme de *Gestion et technologies d'entreprise agricole* ;

**Attendu** l'adoption au comité de gestion pédagogique ;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études;

CECJ191114-05	<p>Sur proposition de M. Christian Lebeau Jacob, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu d'autoriser le Service de la formation continue à développer une attestation d'études collégiales de spécialisation en adaptation technologique du bâtiment agricole et que ce programme d'études relève du programme <i>Gestion et technologies d'entreprise agricole</i> (152.B0).</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

## 6. Acquisition de l'AEC *Inspection en bâtiment*

M. Dominic Leblanc présente le dossier. Il explique que différents éléments portent à croire qu'une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection de bâtiments relevant du programme *Technologie du génie civil* répondrait aux attentes des employeurs, aux besoins du marché du travail et aux intérêts des étudiants et étudiantes.

La possibilité de dispenser une AEC de spécialisation en inspection de bâtiments apparaît complémentaire au programme *Technologie du génie civil* dispensé au collège constituant de Joliette. Un tel programme d'études est aussi susceptible d'intéresser les finissantes et finissants d'autres programmes collégiaux désireux de se spécialiser, par exemple *Technologie de l'architecture* ou *Courtage immobilier résidentiel*. Des personnes œuvrant dans le domaine de la construction pourront aussi être intéressées par ce programme.

Actuellement, six établissements collégiaux publics offrent un programme en inspection de bâtiments, dont seulement un dans la grande région de Montréal.

La profession d'inspecteur en construction est considérée comme une profession en déficit de main-d'œuvre dans différentes régions administratives du Québec, dont à Laval et en Montérégie. Lanaudière étant l'une des régions administratives qui connaît les hausses démographiques les plus importantes, cela se traduit par une hausse des constructions résidentielles et une migration interrésidences importantes. Cette réalité implique souvent des inspections pré livraison ou pré achat. Les perspectives d'emplois pour la profession sont bonnes dans Lanaudière, dans toutes les régions administratives limitrophes et dans l'ensemble du Québec.

Emploi-Québec a été sollicité afin de donner un avis socioéconomique sur la pertinence de dispenser le programme d'AEC en inspection de bâtiments dans la région de Lanaudière. Emploi-Québec a donné un avis favorable à cette possibilité.

Le Cégep Montmorency dispense une AEC en inspection de bâtiments et il y a une possibilité d'acquérir le programme.

**Attendu** l'orientation du plan stratégique visant à augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région, et recruter à l'extérieur de celle-ci ;

**Attendu** l'axe de développement du plan stratégique visant à bonifier l'offre de services et de formation et les faire connaître ;

**Attendu** les liens pertinents avec plusieurs programmes collégiaux;

**Attendu** l'avis favorable d'Emploi-Québec

**Attendu** les perspectives d'emplois favorables dans Lanaudière, les régions limitrophes et l'ensemble du Québec;

**Attendu** l'absence d'offre actuelle environnante ;

**Attendu** l'avis favorable du département de génie civil;

**Attendu** l'avis favorable du comité de programme de *Technologie du génie civil*;

**Attendu** la recommandation du comité de gestion pédagogique;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études;

CECJ191114-06	Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu d'autoriser le Service de la formation continue à acquérir l'attestation d'études collégiales <i>Inspection en bâtiment</i> du Cégep Montmorency et que ce programme d'études relève du programme <i>Technologie du génie civil</i> (221.B0) au collège constituant de Joliette. Il est également résolu que le Service de la formation continue puisse, au moment de l'acquisition de ce programme, procéder à des modifications mineures de juridictions locales (préalables, conditions d'admission, attribution des disciplines, etc.) afin de l'arrimer à ses pratiques, normes et réalités.
---------------	--

	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
--	----------------------

**7. Nomination de M. Sylvain Riendeau au conseil d'administration du Centre culturel Desjardins**

**Attendu** que les règlements généraux du Centre culturel Desjardins prévoient que le Cégep régional de Lanaudière a droit à 2 représentants à son conseil d'administration;

**Attendu** que Mme Hélène Bailleu du Cégep régional de Lanaudière a remis sa démission de son poste d'administrateur;

CECJ191114-07	<p>Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Hélène Latendresse, il est résolu de déléguer M. Sylvain Riendeau, directeur, au Conseil d'administration du Centre culturel Desjardins en remplacement de Mme Hélène Bailleu.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

**8. Élections à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement**

Considérant l'absence de membres externes, les élections aux postes de président et vice-président ont été reportées à la prochaine réunion.

**9. Recommandation d'émission de diplômes**

**PROJET DE RÉSOLUTION # 1**

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées* ».

**Attendu** les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ191114-08	<p>Sur proposition de Mme Hélène Latendresse, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :</p> <p>Numéro de confirmation : 32742782 Code de lot : JO2019100901 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

## PROJET DE RÉSOLUTION # 2

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées.* ».

**Attendu** les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ191114-09	<p>Sur proposition de Mme Heidi Brisson Smith, dûment appuyée par M. Sébastien Gagné, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

## 10. Rapport de la direction du collège;

### ➤ Dossiers administratifs

- Les démarches pour pourvoir le poste de direction adjointe - programmes techniques, de l'international et de l'interculturel se



poursuivent. Une firme de recrutement a été embauchée pour solliciter des candidatures.

➤ **Dossiers pédagogiques**

- Le programme TPHE sera revu et deviendra TPHA. Mise en application en septembre 2020.
- Révision ministérielle du programme de Techniques administratives

➤ **Activités en lien avec les étudiants et étudiantes ainsi qu'avec le personnel**

- Les cours ont été suspendus les jeudi et vendredi 26 et 27 septembre derniers.
- L'Activité «les catacombes hantées du vieux séminaire» tenue le vendredi 25 octobre a été un franc succès. Près de 1000 personnes se sont présentées. L'accès a été refusé à près de 200 personnes dès 8h30.
- Les portes ouvertes, tenues le mercredi 30 octobre ont attiré près de 800 personnes.
- La cérémonie de remise des diplômes se tiendra le dimanche 17 novembre à la Salle Rolland-Brunelle. Près de 250 diplômés sont attendus.

**11. Fermeture projetée des programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0);**

M. Sylvain Riendeau explique la décision du ministère de revoir le programme de Techniques administratives, incluant comptabilité, gestion de commerces et bureautique. Le souhait du ministère étant d'instaurer des voies de sortie plutôt que 3 programmes distincts. Dès lors, de nombreuses protestations ont été émises pour empêcher cette décision d'être déployée dans les collèges puisque ce sont les étudiants qui seront pénalisés par celle-ci ainsi que le marché du travail.

Le Ministère a depuis décidé de poursuivre les travaux et de faire des analyses complémentaires. Ainsi, l'échéancier a été repoussé de six mois et d'autres études du marché du travail seront réalisées.

Les enseignants souhaitent informer le conseil de leurs préoccupations et inquiétudes et demandent que le conseil d'administration du CRL transmette au ministère la résolution suivante.

CECJ191114-10	<p>Sur proposition de Mme Isabelle Harnois dûment appuyée par M. Vincent Motard Côté, il est résolu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que le conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette déplore l'intention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), annoncée dans les documents du CNPEPT diffusés le 25 octobre 2019, de fermer les trois programmes de techniques administratives (410.BO, 410.DO et 412.A0);</li> <li>- Que le conseil d'établissement demande un moratoire sur la fermeture de ces programmes;</li> <li>- Que le conseil d'établissement demande au conseil d'administration du CRL de demander un moratoire sur la fermeture de ces programmes.</li> </ul> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

## 12. Divers;

- Formation sur la gouvernance : jeudi 23 janvier 2020 (à confirmer)
- Prochaine réunion : le jeudi 13 février 2020

## 13. Levée de l'assemblée

CECJ191114-11	<p>L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Benoit Valiquette de lever la séance à 19h15.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

X

\_\_\_\_\_  
Benoit Valiquette  
Vice-président

X

\_\_\_\_\_  
Lorraine Dépelteau  
Secrétaire